



NOUVELLE-ZÉLANDE : LES INVESTISSEMENTS

Dans cette page : [Les IDE en chiffres](#) | [Pourquoi choisir d'investir en Nouvelle-Zélande](#) | [Les procédures relatives à l'investissement étranger](#) | [Les opportunités d'investissement](#)

Les IDE en chiffres

Les flux mondiaux d'investissement direct étranger (IDE) en 2021 se sont élevés à 1 580 milliards de dollars, en hausse de 64 % par rapport au niveau exceptionnellement bas de 2020. La reprise a montré une dynamique de rebond significative, avec des marchés de fusions et acquisitions (M&A) en plein essor et une croissance rapide du financement de projets internationaux, en raison de conditions de financement souples et d'importants plans de relance des infrastructures. Cependant, l'environnement mondial du commerce international et des investissements transfrontaliers a radicalement changé en 2022. La guerre en Ukraine - en plus des effets persistants de la pandémie - provoque une triple crise alimentaire, énergétique et financière dans de nombreux pays du monde. L'incertitude des investisseurs a exercé une pression à la baisse importante sur les IDE mondiaux en 2022, et le nombre de nouveaux projets d'investissement, y compris les annonces de nouveaux projets, les accords de financement de projets internationaux (IPF) et les fusions et acquisitions transfrontalières, tous se sont inversés après le premier trimestre de 2022 pour commencer à décliner. Les ventes de fusions et acquisitions transfrontalières ont diminué de 6 % et les valeurs des FPI de plus de 30 % en 2022. Les perspectives d'IDE mondiaux en 2023 semblent faibles, un nombre important d'économies dans le monde devant entrer en récession. Une croissance négative ou lente dans de nombreuses économies, une nouvelle détérioration des conditions de financement, l'incertitude des investisseurs face à de multiples crises et, en particulier dans les pays en développement, l'augmentation des risques associés aux niveaux d'endettement exerceront une pression à la baisse significative sur les IDE (UNCTAD Global Investment Trends Monitor, janvier 2023). La tendance négative reflète un changement de sentiment des investisseurs en raison des crises alimentaire, énergétique et financière dans le monde, de la guerre en Ukraine, de la hausse de l'inflation et des taux d'intérêt et des craintes d'une récession à venir.

Selon le Rapport sur l'investissement dans le monde 2022 de la CNUCED, la Nouvelle-Zélande a reçu 3,4 milliards de dollars d'entrées d'IDE en 2021, pratiquement inchangé par rapport aux niveaux de 2020 (3,8 milliards de dollars), malgré la crise économique mondiale déclenchée par la pandémie de Covid-19. Le stock d'IDE entrants en Nouvelle-Zélande a été estimé à 91,88 milliards de USD en 2021. Les entrées d'IDE sont attirées par une économie ouverte et favorable aux entreprises, de faibles niveaux de corruption, une bonne protection des droits de propriété, un niveau de vie élevé, une stabilité politique et des conditions fiscales avantageuses. La plupart des entrées d'IDE proviennent du Canada, de l'Australie, de Hong Kong, du Japon et des îles Caïmans ainsi que des États-Unis, les investissements étant centrés sur le secteur des services et la fabrication.

L'Overseas Investment Office (OIO) est l'organisme de réglementation responsable de l'administration de l'Overseas Investment Act 2005 (OIA), la loi qui régit les investissements dans des actifs néo-zélandais par des investisseurs étrangers. L'OIA établit un régime de consentement en ce qui concerne les investissements qui atteignent un seuil de valeur ou concernent certains types de terrains. À la mi-2021, un régime de sécurité nationale et d'ordre public (NSPO) a été introduit, s'appliquant à certains investissements dans des entreprises stratégiquement importantes qui ne nécessitent pas autrement de consentement.

Le pays est classé 12e sur l'indice de confiance des investissements directs étrangers AT Kearney 2022 de l'économie la plus attrayante pour les investissements étrangers. L'économie du pays dépend des investissements étrangers. Cependant, le gouvernement de coalition entre le Parti travailliste et New Zealand First - un parti nationaliste - a adopté l'Overseas Investment Amendment Act de 2018 pour restreindre les IDE dans des domaines tels que les terres et le logement «sensibles». Cette législation reste en vigueur aujourd'hui. En 2020, à la suite de la pandémie de Covid-19, la Nouvelle-Zélande a introduit une exigence de notification d'urgence temporaire dans son mécanisme de filtrage des IDE afin de pouvoir examiner tous les investissements étrangers qui se traduisent par plus de 25 % de la propriété d'une entreprise néo-zélandaise, ou une augmentation d'une participation existante jusqu'à ou au-delà des seuils fixés (50, 75 ou 100%). Pourtant, la Nouvelle-Zélande dispose de plusieurs incitations pour promouvoir l'IDE. Il facilite l'accès des investisseurs étrangers au marché intérieur, il a le temps le plus court pour démarrer une entreprise (0,5 jour) et le plus petit nombre de procédures requises. De plus, le pays offre un environnement stable avec une infrastructure moderne et une main-d'œuvre hautement qualifiée. Afin d'attirer davantage les IDE et de convaincre les investisseurs de s'installer dans le pays, le gouvernement a également repensé le système de visa pour les investisseurs. Cependant, certains de ses inconvénients incluent la vulnérabilité aux catastrophes naturelles, l'isolement géographique et un marché intérieur limité.

Les investissements directs étrangers (IDE) néo-zélandais ont augmenté de 1,3 milliard de USD en septembre 2022, contre une augmentation de 3,7 milliards de USD au trimestre précédent (CEIC, 2023).

Investissement Direct Etranger	2020	2021	2022
Flux d'IDE entrants (millions USD)	3.886	3.993	7.539
Stocks d'IDE (millions USD)	92.363	92.768	93.854
Nombre d'investissements greenfield*	67	70	77
Value of Greenfield Investments (million USD)	1.967	7.544	2.571

Source : CNUCED - Dernières données disponibles.

Note : * Les investissements greenfield correspondent à la création de filiales ex-nihilo par la maison mère.

Pourquoi choisir d'investir en Nouvelle-Zélande

Les points forts	<p>L'économie néo-zélandaise, efficace et tournée vers le marché, rassemble des bénéfices clés pour tout investisseur, comme une stabilité générale des entreprises, de nombreux accords de libre-échange et un soutien actif du gouvernement à l'investissement. La Banque Mondiale a attribué en 2020 à la Nouvelle-Zélande la première place dans son classement par pays en termes de facilité de faire des affaires (<i>Doing Business</i>, 2020).</p> <p>Les principaux points forts du pays sont :</p> <ul style="list-style-type: none">• Une croissance stable et robuste de 2,2% en 2019 (<i>FM</i>) ;• Un environnement stable et sécurisé avec des infrastructures modernes offrant des réseaux de télécommunications, routes, voies ferrées, mer et réseaux d'énergie robustes et sophistiqués ;• Une main-d'œuvre très bien formée, flexible et polyvalente ;• Des coûts de propriété qui font partie des plus compétitifs de la région Pacifique ;• Une libre circulation des capitaux ;• Un système fiscal simple et attractif pour les IDE : par exemple les 100% de déductibilité fiscale pour la recherche et le développement pour les entreprises ;• Un des taux de tarif douanier les plus bas du monde ;• La proximité avec les marchés asiatiques ;• Des finances publiques en très bonne situation ;• Pas de système de sécurité sociale.
Les points faibles	<p>Les principaux points faibles de l'économie néo-zélandaise sont :</p> <ul style="list-style-type: none">• Un isolement géographique et une vulnérabilité aux catastrophes naturelles ;• Un marché domestique limité (5 millions d'habitants en 2020 -<i>FM</i>) freiné qui plus est par un endettement élevé des ménages et des entreprises ;• Une pénurie de main-d'œuvre qualifiée faiblement compensée par l'immigration ;• Une dépendance accrue aux exportations du secteur agricole ;• De faibles investissements en recherche et développement ;• Dépendance à l'égard des investissements étrangers et de la demande chinoise• Niveau élevé d'endettement des ménages (164 % du revenu disponible des ménages en 2020 - <i>Parlement néo-zélandais</i>) et de l'extérieur (55,5 % du PIB en 2020 -<i>Stats NZ</i>)
Les mesures mises en place par le gouvernement	<p>Le gouvernement a mis en place de nouveaux avantages fiscaux pour promouvoir les IDE. La législation sur les investissements étrangers de 2005 a été simplifiée et facilite désormais l'accès au marché national pour les investisseurs étrangers. Toutefois, le gouvernement a amendé l'<i>Overseas Investment Act</i> en 2008 de manière à ce que les « infrastructures stratégiques » soient mieux protégées.</p> <p>En 2016, le gouvernement a mis en place une Stratégie globale pour attirer davantage d'investissements internationaux avec un triple objectif : attirer des IDE à plus forte valeur ajoutée, inciter les multinationales à mettre en place leur stratégie de recherche & développement dans le pays et enfin convaincre les investisseurs privés et autres entrepreneurs à résider dans le pays.</p> <p>C'est pour répondre à cette stratégie que le gouvernement a par exemple repensé le système d'octroiement des visas pour les investisseurs, ou qu'il a rendu possible l'accès à des subventions publiques pour des partenariats entre entreprises domestiques et internationales, autrefois uniquement réservés aux entreprises 100% néo-zélandaises.</p> <p>New Zealand Trade and Enterprise (NZTE) est l'agence de développement du commerce international du gouvernement néo-zélandais. Sa mission est de soutenir les exportateurs afin de développer une économie productive, durable et inclusive.</p>

Les procédures relatives à l'investissement étranger

La liberté d'établissement	Garantie
La réglementation concernant les prises de participation	La prise de participation majoritaire d'un investisseur étranger au capital d'une entreprise locale est autorisée en Nouvelle-Zélande.
Les obligations de déclaration	La législation sur les investissements étrangers de 2005 régit les acquisitions par une personne étrangère de 25% ou plus de la propriété ou du contrôle des intérêts d'un terrain sensible néo-zélandais ou d'actifs d'entreprises significatifs (plus de 50 millions d'euros). Pour plus d'informations, rendez-vous sur Législations de Nouvelle-Zélande.
L'organisme auprès duquel déclarer	Land Information New Zealand

l'investissement

Demande d'autorisation
spécifique

La Section 10 de la législation sur les investissements étrangers de 2005 précise que si elle aura pour résultat un investissement étranger sur un terrain sensible ou dans des actifs d'entreprise significatifs, elle nécessite le consentement. La section 57B de la législation sur la pêche de 1996 précise qu'une transaction nécessite un consentement si elle aura pour résultat un investissement étranger dans les quotas de pêche.

Les opportunités d'investissement

Les agences d'aide à
l'investissement

Investir en Nouvelle-Zélande
Commission des investissements étrangers Nouvelle-Zélande

Les appels d'offres, les
projets et les marchés
publics

Ministère du développement économique, Marchés publics
Tenders Info, Appels d'offres en Nouvelle-Zélande
Globaltenders, Appels d'offres et projets en Nouvelle-Zélande
DgMarket, Appels d'offres dans le monde

Les autres ressources
utiles

Réseau d'investissement néo-zélandais